

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

Distr. RESTREINTE
AR/59
12 octobre 1951
ORIGINAL: FRANCAIS

Lettre en date du 12 octobre 1951
adressée au Président de la Commission de conciliation
par le Président de la Délégation égyptienne

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre en date du 6 octobre 1951, par laquelle Votre Excellence a bien voulu me communiquer la conclusion à laquelle est arrivée la Commission, après les échanges de vues auxquels elle a procédé avec les Parties au sujet du préambule précédant ses propositions d'ensemble. De l'avis de la Commission, le projet de déclaration que les délégations arabes lui ont soumis a contribué à créer une ambiance favorable aux discussions en cours et propre à faciliter le rétablissement de la paix permanente en Palestine.

En remerciant Votre Excellence de cette aimable communication, je prends note avec satisfaction de la conclusion de la Commission et ajoute que ma délégation est prête à poursuivre avec la Commission l'examen détaillé de ses propositions.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

LE PRESIDENT DE LA DELEGATION
EGYPTIENNE

(signé) A. M. Mostafa